



COMMUNIQUE DE PRESSE

UNSEN Cgt Educ'Action 263 rue de Paris (Case 549) 93515 MONTREUIL CEDEX
Mel : unsen@ferc.cgt.fr - Site : www.unsen.cgt.fr

Contact Presse : Nicole Hennache - TEL. 01 48 18 81 47

Luc Chatel : un ministre bien sous tout rapport ?

Le rapport de l'Inspection générale de l'administration de l'Éducation nationale et de la Recherche (IGAENR), daté de juillet, sur la préparation de la rentrée scolaire 2010 sort enfin du tiroir où Luc Chatel l'avait bouclé...

Ce rapport officiel, dissimulé par le ministre de l'Éducation, confirme nos craintes exprimées depuis de nombreuses semaines, notamment en matière de recrutement et de formation (des restrictions budgétaires "*qui vont créer des tensions et préparent assez peu l'avenir*", le second degré qui "*devrait accueillir 25 000 élèves en plus avec l'équivalent de trois ou quatre mille emplois en moins*"...).

Luc Chatel, dans son allocution de rentrée, a trompé délibérément les citoyens de ce pays en martelant que son bilan était positif et que la rentrée se passerait bien !

Faut-il rappeler à M. Chatel que nous vivons encore dans une démocratie et que les informations finissent souvent par circuler ? Ce rapport montre que le ministre, poursuivant la politique initiée par l'actuel gouvernement et les derniers ministres de l'Éducation, est en train de détruire le service public d'Éducation nationale en réalisant des économies qui n'ont pas lieu d'être, en assignant notre école à une logique libérale !

Le dogme de la réduction des dépenses publiques et son outil principal qu'est la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) aurait-il pour but de tellement désengager l'État qu'il permettrait (au ministre) d'abandonner des pans entiers de notre système éducatif au privé ?

Cette politique de dissimulation consistant à ne laisser publier que les rapports qui sont favorables à la politique menée, est indigne d'une démocratie au regard du respect qu'elle doit aux membres de la communauté éducative, et plus largement, à tous les citoyens.

Montreuil, le 14 septembre 2010